

# Bachelier en informatique orientation informatique industrielle

<b>HELHa Charleroi</b> 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

II359 TRAVAIL DE FIN D'ETUDES			
Ancien Code	TEIN3B59II	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIII3590		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Bertrand MICHAUX</b> (bertrand.michaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

A la suite de son stage d'intégration professionnelle, l'étudiant rédigera un travail de fin d'études qu'il défendra devant un jury composé de professeurs de la haute école et éventuellement de membres actifs de la vie professionnelle dans le domaine technique.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'information et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface entre les collaborateurs, la hiérarchie et/ou les clients)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solutions et d'applications techniques

#### Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

#### Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

#### Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.3 Respecter les prescrits légaux relatifs au contexte dans lequel s'exerce l'activité (exemple code du bien-être au travail, RGPD, le droit à l'image, licences logiciels ...)

#### Compétence 5 **Collaborer à l'analyse et à la mise en oeuvre d'un système informatique**

- 5.1 Sur base de spécifications issues d'une analyse adaptée : 1/ réaliser le cahier des charges, 2/ développer une solution logicielle
- 5.4 Assurer la sécurité du système

**Acquis d'apprentissage visés**

L'étudiant apprendra à travailler toutes les compétences suivantes :

- structuration de sa pensée et rédaction claire de ses idées
- défense orale de son travail devant des personnes de tous horizons
- utilisation et intégration de ses connaissances pour développer de nouveaux projets techniques

**Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

**3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEIN3B59IIA Travail de Fin d'Etudes

40 h / 18 C

**Contenu**

Le sujet de ce TFE sera, si possible, en rapport avec le stage effectué en entreprise. Il aura fait l'objet d'un accord de la part du coordinateur, de l'enseignant encadrant l'étudiant et du maître de stage en entreprise. Le cahier des charges de ce travail sera annexé à la convention de stage de l'étudiant.

**Démarches d'apprentissage**

L'étudiant fera preuve d'autonomie dans la rédaction de ce document. Toutefois, il pourra profiter des conseils de ses collègues en entreprise pour le fond du travail et de l'aide de l'enseignant encadrant pour la structuration du document et sa mise en forme.

**Dispositifs d'aide à la réussite**

En cas d'échec en première session, l'étudiant peut représenter en deuxième session aux mêmes conditions.

**Sources et références**

Les ouvrages de référence varieront en fonction du sujet abordé et des habitudes de l'entreprise.

**Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Guide de rédaction et de présentation de TFE sur connectED

Les ouvrages de référence varieront en fonction du sujet abordé et des habitudes de l'entreprise.

**4. Modalités d'évaluation****Principe****Q2 et Q3**

50% => travail de synthèse écrit évalué par la commission de lecture TFE.

50% => défense orale évaluée par le jury (présentation et réponse aux questions).

-----

Note finale = Moyenne arithmétique des différents items évalués

**Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs + Exo	100	Tvs + Exo	100

Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

### **Dispositions complémentaires**

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).